

juin 2011

La filière avicole dans les Pays de la Loire : volailles de chair

En 2008, avec 3 000 exploitations ayant une activité de production de volailles de chair, les Pays de la Loire se positionnent au 1er rang national en nombre d'exploitations. Cette production avicole représente 14 % de l'ensemble de la valeur des biens agricoles produits par les fermes ligériennes. La superficie des 7 100 bâtiments consacrés à cette filière s'élève à 3,9 millions de mètres carrés, plaçant la région au 2er rang national, juste derrière la Bretagne. Deux départements, la Vendée et la Sarthe, totalisent près des deux tiers du parc régional des volailles de chair.

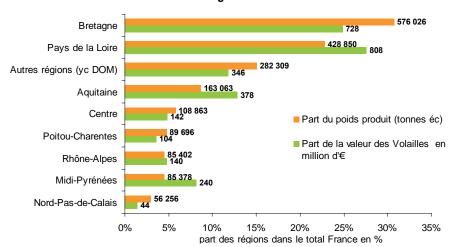
L'activité d'abattage et de transformation de viandes de volailles est également un secteur leader pour la région. Elle représente 30 % de l'activité nationale d'abattage de volailles avec près de 500 000 tonnes en 2009.

PRODUCTION: Un bassin de production au 2e rang national

Les Pays de la Loire sont au 2^e rang national en terme de production avicole, derrière la Bretagne. Selon la Statistique Agricole Annuelle de 2009, les Pays de la Loire produisent 426 000 tonnes de volailles et lapins, soit 23 % de la production nationale. Avec la Bretagne, ces deux régions drainent 55 % de la production avicole française. La volaille est la deuxième production animale dans les Pays de la Loire, après les bovins viandes. Elle doit ce rang à la diversité des espèces élevées (poulet, dinde, canard, pintade, pigeon, caille) et à la déclinaison de la gamme selon notamment des signes de qualité. Ainsi, 25% de la production de volailles est sous signe de qualité dans les Pays de la Loire.

Comparée à la Bretagne, elle affiche ses spécificités : selon l'enquête Aviculture

Filière volaille : répartition de la valeur et du volume de production selon les régions en 2009



 $Source: Agreste \text{-}Statistiques \text{-}Agricoles \text{-}Annuelles \text{-}2009 \text{-}prov. \text{\& Comptes r\'egionaux de l'agriculture \text{-}2009 \text{-}} \\$

2008, la Bretagne produit plus de 45 % des poulets standards français, les Pays de la Loire 22 %. En revanche, les Pays de la Loire concentrent 35 % la production française de poulets de qualité (Label, Bio et fermiers). Cela la place au premier rang des régions françaises pour les poulets de qualité. Il en est de même pour la production de pintades et dindes de qualité : respectivement un tiers de la production nationale et deux tiers proviennent des Pays de la Loire.

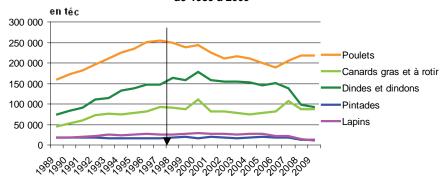
En 2009, 219 000 tonnes de gallus, 86 500 t. de canards, 92 000 t. de dindes, 13 000 t. de pintades et 11 500 t. de lapins ont été produits dans la région.

Dans les Pays de la Loire, la production de gallus résiste plutôt bien, puisqu'elle enregistre une reprise après l'épizootie d'influenza aviaire de 2006. En revanche, la production de pintades et surtout celle de dindes connaissent des reculs importants depuis 2006. Ces baisses s'inscrivent dans la phase de baisse tendancielle nationale de la production avicole française amorcée depuis la fin des années 1990. La production ligérienne de volailles, à l'exemple de la France, baisse à un rythme moyen annuel de - 2,3 % sur les dix dernières années. Celle de poulets diminue de - 0,8 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2009. Par contre la production de dindes est beaucoup plus impactée sur cette période puisqu'elle enregistre une baisse de - 5,3 % par an.

<u>Agreste Pays de la Loire</u>

Après avoir connu un essor exceptionnel, notamment dans les Pays de la Loire iusqu'à la fin des années 1990, la filière avicole est confrontée à des difficultés structurelles. Depuis le début des années 2000, avec l'ouverture des marchés européens aux importations des pays tiers, la filière perd des parts de marché face à la forte concurrence de certains pays notamment le Brésil. La filière est également affectée par la multiplication des réglementations visant à protéger le consommateur et l'environnement. En effet, leur mise en oeuvre induit des charges et des investissements parfois importants et demande bien souvent des adaptations structurelles.

Evolution de la production de volailles finies en Pays de la Loire de 1989 à 2009



Source: Agreste -Statistiques Agricoles Annuelles

Les normes européennes sont parmi les

plus exigeantes du monde, mais elles ne sont pas appliquées de façon identiques dans les pays tiers autorisés à exporter vers l'UE. Par ailleurs, la législation européenne sur l'utilisation des matières premières sans additifs entrant dans l'alimentation animale est très stricte. Les interdictions visant l'utilisation des farines animales et la supplémentation par tout antibiotique facteur de croissance ont considérablement modifié la composition des aliments avec des incidences sur les performances et les prix de revient. L'usage du Nifursol, un antibiotique utilisé comme additif alimentaire pour prévenir la coccidiose chez les dindes, est interdit en Europe par un règlement de 2003.

La production de gallus reste stable entre 2008 et 2009. En revanche, la production de dindes chute de près de 7 % en 2009 pour la 3e année consécutive. La pintade perd près de 2 points par rapport à 2008, comme l'ensemble des canards. Les volailles se situent sur un marché très concurrentiel. Les partenaires européens de la France ont développé leur production et font moins appel à la volaille française. Les pays tiers, comme la Thaïlande et le Brésil exercent une concurrence de plus en plus marquée sur le territoire européen, notamment sur la viande congelée et les préparations à base de poulet et de dinde. L'évolution de la consommation vers des produits élaborés convient très bien aux volailles. Mais ce sont aussi les produits pour lesquels la matière première locale peut être facilement substituée par des viandes d'importation à meilleurs coûts.

Globalement, la filière souffre d'un manque de compétitivité par rapport à l'offre mondiale (Brésil, Thaïlande) mais aussi d'handicaps par rapport à ses partenaires européens (Allemagne, notamment).

• Outil de production : une baisse de 16 % du nombre des exploitations avicoles

Selon l'enquête aviculture menée en 2008, 3 000 exploitations ont une activité de production de volailles de chair dans les Pays de la Loire, contre 3 700 en 2004, soit une baisse de 16 %. Cependant, les Pays de la Loire ont mieux résisté que les autres bassins de production avicole comme la Bretagne (- 18 %) ou encore l'Aquitaine ou Rhône-Alpes (- 26 %). De manière générale, le nombre d'aviculteurs diminue dans l'ensemble des bassins de production.

Les aviculteurs non spécialisés représentent 62 % des 3 081 aviculteurs ligériens. Cette répartition est conforme à celle de 2004. L'activité avicole reste source de diversification pour de nombreuses exploitations bovines ou de polyculture élevage. Ainsi la SAU moyenne des exploitations ayant des volailles de chair est de 79 ha dans les Pays de la Loire, contre 49 ha en Bretagne et 47 ha en Aquitaine. Par conséquent, certains producteurs peuvent faire le choix d'abandonner cette production selon l'évolution du contexte conjoncturel mais aussi selon les opportunités générées par la réforme de la PAC, notamment sur les évolutions réglementaires ou environnementales.

Nombre d'exploitations ayant des volailles de chair	2000	2004	2008	Evolution 2008/2004
Loire-Atlantique	544	396	319	- 19,4 %
Maine-et-Loire	795	602	484	- 19,6 %
Mayenne	659	570	491	- 13,9 %
Sarthe	1 152	1 042	882	- 15,4 %
Vendée	1 305	1 073	905	- 15,7 %
Pays de la Loire	4 455	3 683	3 081	- 16,3 %
France	23 886	14 446	11 996	- 17,0 %
Part Pays de la Loire/ France	18,7 %	25,5 %	25,6 %	

Source: RA 2000 & Enquêtes avicultures 2004 et 2008

• Une filière largement intégrée

En ce qui concerne l'organisation de la production, **l'ensemble des éleveurs sont liés à des contrats d'intégration totale ou partielle. Pour 56 % de la production, l'éleveur est lié à une filière totalement organisée** (approvisionnement des volailles et de l'aliment et livraison des volailles). **Pour 41 % de la production, l'intégrateur ne fournit qu'une partie, soit les poussins soit l'aliment.** L'intégration partielle est prédominante pour les espèces de qualité (Label, bio).

Productions et sur- faces détenues par :	Production en nombre de têtes 2004	Production en nombre de têtes 2008	m² total détenus par les exploitations avicoles en 2004	m² total détenus par les exploitations avicoles en 2008
Ensemble des exploita- tions ayant produit des volailles de chair	234 599 573	223 479 444	4 619 800	4 049 511
Exploitations pérennes 2004 & 2008	203 101 629	218 958 258	4 023 088	3 985 263
Nouvelles exploitations productrices après 2004	-	4 521 186	-	64 248
Exploitations ayant cessé leur activité après 2004	31 497 944	-	596 712	-

Source : Enquêtes avicultures 2004 et 2008

Au sein des exploitations pérennes, entre 2004 et 2008, le nombre de mètres carrés de bâtiments reste quasiment stable. En revanche, ces exploitations ont augmenté de près de 8 % leur volume de production en nombre de têtes sur la même période. Il est donc probable que le poulet, notamment standard et à l'export, profite de la baisse de production de dindes dans ces exploitations. Les bâtiments totalement fermés ne représentent que 62,5 % de la surface bâtie dans les Pays de la Loire, contre 93 % en Bretagne. Ainsi dans la région, 37,5 % de la surface des bâtiments est associée à un parcours. La région des Pays de la Loire se positionne entre la Bretagne très intensive et des régions comme l'Aquitaine ou Midi-Pyrénées beaucoup plus extensives.

• Une main d'oeuvre encore très familiale

Les éleveurs de volailles de chair consacrent 2 400 équivalents temps plein dans le cadre de leur activité avicole en 2008 contre 3 100 en 2004. Cela représente 42 % de leur activité totale. L'activité avicole est essentiellement réalisée par la main d'oeuvre familiale de l'exploitation (90 %). Il y a très peu de main d'oeuvre salariale (10 %). Entre 2004 et 2008, la productivité du travail s'accroît : en 2004, une UTA avicole s'occupait en moyenne de 1400 m² en production de volailles de chair ; en 2008, elle en gère 1 600 m² . Le recours à la main d'oeuvre saisonnière représente 190 UTA en 2008, soit 7 % de l'ensemble des UTA avicoles. Celle-ci est essentiellement utilisée à l'enlèvement des volailles.

Les éleveurs de volailles de chair sont pour 75 % d'entre eux dans des structures juridiques individuelles (exploitant individuel ou EARL), seuls 21 % sont en GAEC.

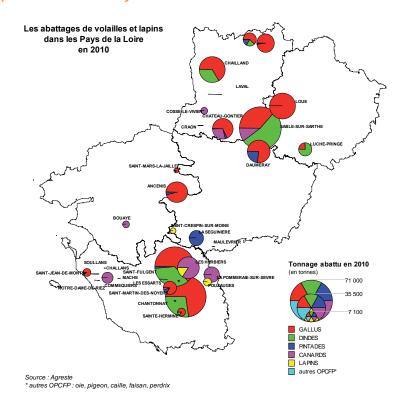
UTA consacrées à l'aviculture en 2008 volailles de chair	Loire- Atlantique	Maine-et- Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Evolution 2008/2004
UTA famille non salarié agricole	212	324	349	616	711	2 212	- 23,6 %
UTA famille salarié agricole	8	14	12	9	22	65	- 27,0 %
UTA permanent salarié non familial agricole	11	15	30	60	48	164	- 1,2 %
UTA avicoles pour les volailles de chair	231	355	390	685	781	2 442	- 22,5 %
UTA totales des exploitations ayant des volailles de chair	587	915	1 001	1 705	1 602	5 810	- 16,5 %
Part des UTA avicoles dans l'ensemble des UTA des exploitations ayant des volailles de chair	39 %	39 %	39 %	40 %	49 %	42 %	

Source : Enquêtes avicultures 2004 et 2008

Agreste Pays de la Loire

TRANSFORMATION : secteur également très présent dans les Pays de la Loire

La région recense 48 établissements de plus de 20 salariés en 2007 ayant une activité de transformation et conservation de la viande de volaille (abattage, découpe et transformation). La région concentre 31,5 % de l'emploi national lié à l'activité de transformation et conservation de la viande de volaille. Ainsi en 2007, 8 500 salariés travaillent dans cette filière. La baisse de l'emploi dans les établissements ligériens, amorcée en 2004, s'est poursuivie et a été particulièrement sensible en 2006 dans les établissements de transformation des viandes de volaille avec - 2,4 %. En 2007, l'emploi régional de la filière se maintient, contrairement au niveau national où il baisse légèrement. En 2009, les établissements des Pays de la Loire réalisent 30 % des abattages nationaux de volailles, avec 497 500 tonnes. La région occupe toujours la deuxième place derrière la Bretagne pour l'abattage des volailles. Ensemble, elles pèsent 63 % des abattages nationaux. Le volume glo-



bal des abattages ligériens reste quasiment stable en 2009. Cependant cette apparente stabilité masque des disparités importantes selon les espèces qui se vérifient également au niveau national. Les volumes nationaux d'abattage de dindes et de canards diminuent respectivement de 7,2 % et de 6,7 % du fait du repli de chacune de ces productions de 8 % par rapport à 2008. En revanche, la hausse de 1 % de la production nationale de poulets entraîne une augmentation des abattages de 0,6 %. En Pays de la Loire, l'évolution des volumes abattus, bien que moins contrastée, suit des tendances comparables.

CONSOMMATION: une consommation intérieure en léger recul

La croissance de la consommation intérieure de volailles connaît un léger ralentissement en 2009. La progression de 2,5 % de la consommation de poulets au cours de l'année compense presque la forte diminution de consommation des autres volailles (-8,8 % pour la viande de dinde et - 9,3 % pour celle de canards). La viande de poulet semble bénéficier des faveurs du consommateur, du fait de son bon rapport qualité-prix, notamment en temps de crise. Depuis 2008, les ménages enregistrent une baisse de leur pouvoir d'achat qui les conduit à modifier leurs dépenses, souvent au détriment du poste alimentaire. La consommation de viande est d'autant plus touchée en période de restriction du pouvoir d'achat que cette

Reprise de la consommation de poulets après 2006

Evolution de la consommation indigène de volaille en France

Source : Agreste - SSP

dernière représente la part la plus importante de la dépense de consommation en produits alimentaires des familles (28,2 % en 2009 selon l'Insee). Les leviers s'articulent autour de la diminution des volumes achetés, voire l'arrêt et le changement qualitatif des produits achetés. Globalement, la consommation de volaille a augmenté après 2006, passant de 23,3 kg à 24,3 kg par habitant entre 2006 et 2007 puis stagne ensuite (24,5 kg en 2008). Parallèlement, elle se porte de plus en plus sur des produits élaborés, segment plus vulnérable aux importations et ne permet pas de valoriser un mode de production ou une origine spécifique.

ECHANGES EXTERIEURS : dégradation des échanges internationaux

La position exportatrice de la France s'est considérablement affaiblie depuis la fin des années 90 ; les exportations totales reculent en moyenne de 3,3 % par an en volume (tonne équivalent carcasse) entre 2001 et 2010. Le solde des échanges français de volailles avec l'Union européenne (UE), de tradition excédentaire, devient déficitaire depuis 2007. La perte de compétitivité intra-communautaire des industriels français sur les produits frais pénalise fortement les ventes françaises et le solde des échanges entre la France et ses partenaires européens. La France est maintenant structurellement déficitaire en raison du développement des productions allemandes, polonaises et néerlandaises dans l'UE. Au delà de la concurrence intracommunautaire, les pays tiers et le Brésil en particulier sont très offensifs.

La filière a d'abord été affectée par l'application des accords internationaux du GATT réduisant les soutiens considérés comme des aides publiques. Ensuite, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a permis l'ouverture des marchés européens aux importations des pays tiers. Le Brésil a pu accroître ses capacités de production et ses parts de marché en Europe. En 2008, le Brésil assure 15 % de la production mondiale de volailles (soit près de 11 millions de tonnes) et 36 % des exportations mondiales (contre 11 %, 10 ans plus tôt). Cependant, en 2010 les achats de viandes et de préparations de poulets en provenance du Brésil reculent fortement (- 22%) en raison d'un redéploiement des ventes brésiliennes vers les pays d'Asie.

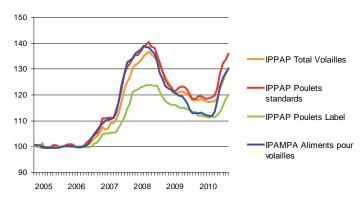
PRIX, REVENUS : renchérissement du coût de l'alimentation animale

En Pays de la Loire, le prix de l'alimentation des volailles a progressé trois fois plus vite entre 2007 et 2008 qu'au cours de la période 2000-2006. Le poids de l'alimentation animale contribue pour plus de 80 % à la dépense de charges d'approvisionnement pour les volailles. Après l'envolée des prix des céréales en 2008, le renchérissement de ce poste depuis ampute la valeur ajoutée dégagée par les éleveurs. Cependant, c'est la seule filière à avoir répercuté une bonne partie

de ces augmentations sur le prix de vente.

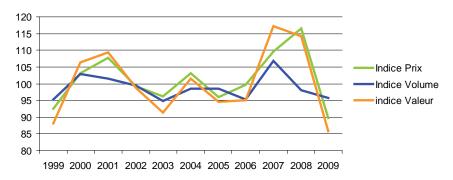
Selon les données du CER Pays de la Loire, en 2009, la plupart des productions a été pénalisée par la hausse du coût des intrants et des prix de vente peu rémunérateurs pour les agriculteurs. En ce qui concerne les élevages de volailles, avec un résultat d'exercice de 20 900 €/UTAF, leur rentabilité se réduit par rapport à 2008. La situation économique est favorable en poulets destinés à l'exportation. En dindes et canards, le marché en 2009 est plus encombré.

L'alimentation animale grève les coûts de production et impacte le prix de la production



Sources : IPPAP France, IPAMPA Pays de la Loire

Evolutions comparées, volume, prix et valeur



Source : Agreste - SAA et comptes régionaux de l'agriculture

PERSPECTIVES, RECHERCHE, INNOVATION : favoriser le développement de l'aviculture biologique

La France est le 1er producteur européen de volailles biologiques. Mais cette production ne représente qu'à peine 1 % de la production nationale de volailles (5 % pour les poulets de chair). Dans les Pays de la Loire, la production de poulets de chair bio augmente de 4,6 % par an depuis 2005, mais ne représente que 1,4 % de la production régionale de poulets. Malgré cette faible production, il existe une forte demande, que la production nationale n'arrive pas à assurer.

Ainsi, le projet AVIBIO (Aviculture Biologique) vise à favoriser le développement de la production avicole biologique en France, à proposer un produit de qualité, respectueux de l'environnement, accessible au plus grand nombre de consommateur et favorisant l'emploi rural et le développement des territoires. Ce projet est porté par l'ITAVI avec le financement du MAAPRAT.

Agreste Pays de la Loire

• Les pistes d'amélioration selon les éleveurs

La profession souffre du manque de perspectives de ses marchés auquel s'ajoute une consommation de volaille plutôt stable ces dernières années. Les durées d'élevage et de vides sanitaires varient en fonction de la demande et des débouchés propres aux groupements dont dépendent les éleveurs (97 % de la production de volailles de chair est gérée par des contrats d'intégration partielle ou totale). Les éleveurs souhaitent améliorer leur rentabilité et leur compétitivité. Les pistes seraient selon certains : faire des économies d'énergie en changeant de chauffage, adapter la ventilation pour augmenter les performances des lots, réfléchir entre construction neuve et rénovation, améliorer la conduite d'élevage.

Analyse stratégique de la filière viande bovine

	Internes Pays de la Loire	Externes
ATOUTS	 Population d'éleveurs assez jeune par rapport à d'autres filières Opportunité d'utiliser les céréales produites sur l'exploitation Signes officiels de qualité très présents Groupes industriels bien implantés en région : outils industriels et centres de décision Secteur industriel ayant été récemment restructuré Bon positionnement sur les produits élaborés Persistance et mise en place de petits outils favorables au développement de la vente directe Filière largement intégrée, configuration précurseur de la contractualisation recherchée aujourd'hui 	 Développement de la demande de produits découpés en frais qui assurent une meilleure protection du marché intérieur concerné Développement de la demande de produits élaborés, une opportunité à saisir Attrait du consommateur pour la viande de volaille (qualité-prix, qualité nutritionnelle)
CONTRAINTES	 Secteur de la dinde confronté à un problème sanitaire : l'hystomonose, suite à l'interdiction du nifursol Grande amplitude des coûts de production d'un atelier à l'autre Résultats technico-économiques des élevages de poulets plafonnant depuis la fin des années 1990 	 Accroissement régulier des importations de poulets en provenance notamment de l'UE (Pays-Bas, Allemagne) et recul des achats de viandes de volailles en provenance du Brésil Corollaire au développement de la demande en produits élaborés : l'entrée de viande d'importation plus basique Mise en place récente d'une formation à la conduite d'élevage avicole en Vendée (2010). Manque de licence à orientation avicole Recherche et développement des IAA sur les plats préparés Durcissement du cadre règlementaire : directive bienêtre des animaux (poulet de chair)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire Service régional de l'information statistique et économique

12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1 Tél. : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43

Mél: srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Site internet: www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr Directeur régional : Vincent Favrichon Directrice de la publication : Patricia Bossard Rédacteur en chef : Michel Maréchal

Rédaction : Sylvie Paven Impression : SRISE à NANTES Composition : Bénédicte Guy